

Recruter des professeurs : un défi majeur

Claude Gauvreau

Existe-t-il, oui ou non, une situation de crise en ce qui concerne le recrutement de nouveaux professeurs dans les universités québécoises? Selon le Conseil supérieur de l'éducation (CSE), on ne devrait pas craindre une pénurie générale de professeurs au cours des prochaines années. Néanmoins, les universités font face à un défi majeur, celui de recruter 3 100 professeurs d'ici 2008. Tel est le diagnostic du Conseil établi dans son rapport annuel 2002-2003, rendu public récemment et intitulé *Renouveler le corps professoral à l'université : des défis importants à mieux cerner*. Ce rapport analyse la situation du recrutement des professeurs, et le profil des exigences actuelles et à venir du travail professoral. Rappelons que la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) a vivement réagi au rapport en rejetant ses conclusions, affirmant qu'il y a bel et bien pénurie de professeurs.

Pour alimenter la réflexion autour de ces questions, le *Journal* a recueilli les commentaires de Jean-Pierre Proulx, président du Conseil supérieur de l'éducation, de Danielle Laberge, vice-rectrice à l'enseignement, à la recherche et à la création de l'UQAM, et de Jacques Pelletier, président du syndicat des professeurs de l'UQAM (SPUQ).

Aux yeux du Conseil supérieur de l'éducation, le renouvellement du corps professoral demeure une question fondamentale pour le développement des universités québécoises car leur capacité d'accomplir leur mission au sein de la société repose sur la présence de professeurs compétents en nombre suffisant.

Durant les années 90, la croissance du corps professoral subit un recul important, constate le rapport. Ainsi, on observe une diminution de 11,5 % des effectifs, une situation attribuable à deux principaux facteurs. Premièrement, entre 1992 et 1998, la population étudiante décroît au premier cycle. Deuxièmement, à partir de 1995, de sévères compressions affectent le budget de fonctionnement général des universités. Toutefois, au tournant du millénaire, le développement des universités connaît un nouvel élan, tant sur le plan du financement global des établissements et de la recherche, que sur celui de la fréquentation universitaire, favorisant la reprise de l'embauche de professeurs.

Pénurie sectorielle et non générale

«Aujourd'hui, le Conseil affirme que l'hypothèse d'une pénurie générale de professeurs, et j'insiste sur le

terme *générale*, n'est pas fondée», souligne Jean-Pierre Proulx, président du CSE. «Cependant, dans un contexte de forte concurrence entre les universités et sur la scène internationale, le défi de remplacer 37 % des effectifs d'ici 2008, voire 45 % dans les universités comptant moins de 500 professeurs situées principalement en région, n'en est pas moins important. En d'autres termes, renouveler 7,5 % de la totalité des postes chaque année, soit une moyenne de 600 professeurs, ce n'est pas banal! Le rapport spécifie également qu'il y a pénurie ou des difficultés particulières de recrutement dans certains secteurs, tels les sciences appliquées, l'administration et le paramédical, où la compétition est forte, ainsi que dans les universités en région.»

Par ailleurs, le Conseil estime que les universités peuvent compter sur un bassin de recrutement. Selon ses calculs, le Québec produit 1 100 docteurs par année ainsi que 1 100 stagiaires postdoctoraux, sans parler des 1 200 chargés de cours détenteurs d'un doctorat. Il ajoute que les universités ont maintenu jusqu'à présent un bilan positif en matière de mobilité professionnelle et de recrutement international. Les directeurs de département, consultés par le Conseil, ont aussi exprimé majoritairement leur satisfaction à l'égard des candidats ayant postulé un emploi entre 1997 et 2002 et ce, tant en ce qui concerne leur nombre et leur scolarité qu'au regard de leurs compétences en recherche ou en enseignement.

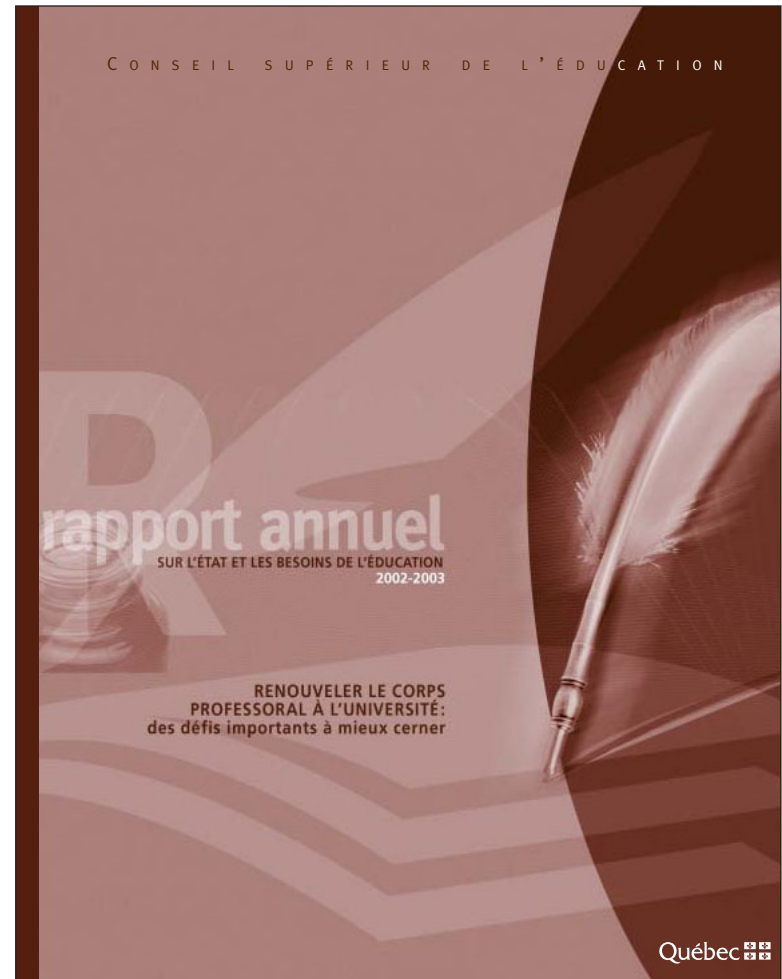
Jean-Pierre Proulx tient à rappeler que le rapport est le fruit de trois grandes enquêtes menées auprès des

vice-recteurs aux ressources humaines des 18 universités québécoises, de l'ensemble des directeurs de départements et de 1 290 professeurs. «En outre, l'offre et la demande en matière de recrutement ont été chiffrées à partir des données transmises par chacune des universités.»

Déséquilibre

Comme le note le Conseil, le recrutement doit tenir compte des exigences accrues du travail professoral, même s'il n'y a pas eu d'augmentation effective du temps de travail : multiplication des rôles (enseignant, chercheur et gestionnaire); impression d'alourdissement et de complexification des tâches; accroissement de l'importance de la recherche (plus de 40 % du temps de travail dans certains cas); quasi-généralisation de la recherche subventionnée et multiplication des partenariats; diversification des méthodes pédagogiques, etc.

Enfin, le Conseil constate un déséquilibre entre la mission universitaire de recherche et celle de l'enseignement. Les mesures insistant sur le développement de la recherche et privilégiant les dégrèvements d'enseignement, notamment, afin d'attirer des candidats, sont généralisées. Les stratégies de recrutement sont claires, l'accent est mis sur la recherche, non pas sur l'enseignement, souligne le rapport. «Il faut rappeler que la mission première de l'université en est une de formation, y compris en matière de recherche. Il s'agit d'éviter une dévalorisation de l'enseignement au profit de la recherche, malgré toute l'importance que l'on doit accorder à cette dernière», soutient M. Proulx.



Le président du CSE reconnaît que la conjoncture économique et politique a des effets sur le recrutement, mais qu'il est difficile de prévoir son évolution. À son avis, les règles de financement des universités constituent une condition majeure pour l'embauche de professeurs. «L'État doit répondre aux demandes légitimes des universités en matière de financement et établir des prévisions budgétaires à long terme pour qu'elles puissent mieux planifier leur recrutement. En même temps, celles-ci peuvent raffiner leurs stratégies d'embauche, département par département, et continuer d'approfondir l'examen de l'offre et de la demande.»

Le rapport du Conseil contient une série de recommandations en vue de favoriser le recrutement et la promotion de la carrière professorale auprès de la relève : assurer une meilleure intégration des professeurs en début de carrière; éviter l'embauche massive dans un même grou-

pe d'âge; poursuivre la féminisation du corps professoral, notamment dans les domaines où les femmes sont sous-représentées (sciences pures et appliquées); accroître le nombre de bourses destinées aux étudiants des cycles supérieurs, etc.

«Le Conseil ne cherche pas à s'engager dans une polémique avec la CREPUQ et respecte son point de vue», souligne Jean-Pierre Proulx. «Nous aurons d'ailleurs la possibilité de débattre et d'échanger puisqu'un colloque se tiendra le 12 février prochain, réunissant des représentants du Conseil supérieur de l'éducation, de la CREPUQ, de la Fédération québécoise des professeurs et professeurs d'université (FQPPU) et de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FÉUQ). Il précédera les premières audiences publiques de la Commission parlementaire sur la qualité, l'accessibilité et le financement des universités, prévues pour le 17 février.» ●